

COMITE CÔTE D'AZUR DE RUGBY
Commission des Epreuves
Pôle Sportif Claude Mésangroas – 579 Avenue Jean Moulin – 83220 LE PRADET
Tél : 04 94 41 92 68 – Fax : 04 94 41 92 69 – E-mail : calendrier@cotedazur-rugby.com

DEMANDE DE MODIFICATION DU CALENDRIER

Elle doit être déposée au plus tard 15 jours avant la date initiale de la rencontre. Ne peut être officialisée qu'après accord de la Commission des Epreuves du Comité Côte d'Azur. Cet état de fait doit rester exceptionnel, il sera fait application stricte des Règlements Généraux de la F.F.R.

Mode d'emploi :

Une fois renseigné, ce formulaire peut être archivé. Vous devez le signer, le tamponner, le scanner et suivre la procédure décrite ci-dessous.

Procédure :

1) Le club demandant la modification du calendrier doit demander l'accord par courriel, courrier ou fax au club adverse (copie à la Commission des Epreuves du Comité Côte d'Azur)
2) Lorsque le club adverse donne sa réponse favorable par courriel, courrier ou fax, le club demandant notifie toujours par courriel, courrier ou fax, la demande de modification à la Commission des Epreuves du Comité Côte d'Azur, laquelle prendra les mesures nécessaires

Les clubs suivants (inscrire en premier lieu, l'équipe du club recevant)

Club A :		**Club B :**	

Compétition :		**Poule :**	

En plein accord comme en font foi les signatures et cachets ci-dessous, désireraient que le match prévu au calendrier :

pour la journée du :		**ait lieu le :**	

Horaire :		**VILLE :**	
		TERRAIN :	

Motif de la modification :	

Date, Signature et cachet du club demandeur	*Date, Signature et cachet de l'autre club*	*Décision du Comité et retour aux clubs*